



AAA FORMATIONS

47 rue Vincent Auriol 85000 La Roche sur Yon

Tél : 02 51 40 15 20 - Mail : contact.aaaformations@gmail.com

Site Internet : <http://www.aaa-formations.fr>

AGENT DE PREVENTION ET DE SÉCURITÉ

N° RNCP 34649 - Forma code 42854 - Code Certif Info 108445 - Code CPF 329712

APS - FORMATION INITIALE

« Agent de Prévention et de Sécurité »

L'Agent de Sécurité aura pour principale mission la Prévention, la Dissuasion, la Détection, l'Intervention et l'Information des personnes et des biens dont il la garde. Il sera également un agent d'accueil pouvant intervenir sur une personne en situation de malaise ou la naissance d'un risque incendie

Objectif de la formation

Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et des biens par l'obtention de la carte professionnelle « agent de gardiennage ou de surveillance humaine pouvant inclure l'usage de moyens électroniques »

Durée de la formation

175 heures de présentiel hors examen

Tarif de la formation

Nous consulter via le site internet ou au centre de formation aux horaires d'ouvertures
La formation est prise en charge via votre CPF (Compte Personnel Formation)

Lieu de la formation

La formation se déroule dans nos locaux.

Nombre de stagiaires

La formation est réalisée avec des groupes de 6 à 12 stagiaires

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La formation est accessible à toutes personnes sauf restriction médicale. Nous consulter pour connaître les contre-indication à l'accèsion de la formation

Pré requis à la formation

- Savoir lire, écrire et comprendre la langue française
- Obtenir l'autorisation préalable d'accès à la formation délivrée par le Conseil National des Activités Privée de Sécurité (CNAPS) ou être déjà titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité.

Le centre de formation, vous accompagne dans la démarche d'obtention de cette autorisation préalable

Pré requis à l'emploi

Préconisation conseillée par l'organisme de formation

- Habilitation électrique nécessaire sur les sites de l'emploi

Validation de la formation

Respect des dispositions établi par le certificateur

- Un questionnaire de 90 minutes avec une note égale ou supérieur à 12/20
- Une évaluation pratique sous forme d'une prise en compte du poste centrale de sécurité, d'un circuit de vérification (ronde) et de la gestion d'une situation inhabituelle d'une durée de 15/20 minutes

AAA FORMATIONS

47 rue Vincent Auriol 85000 La Roche sur Yon

Tél : 02 51 40 15 20 - Mail : contact.aaaformations@gmail.com

Site Internet : <http://www.aaa-formations.fr>

Méthodes pédagogiques

La formation est réalisée en synchrone présentiel avec une alternance de méthode affirmative, interrogative, active et démonstrative

Moyens pédagogiques

- Un bâtiment de 600m² avec divers circuits de ronde
- Un Poste Central de Sécurité
- Un Poste de contrôle d'accès
- Plusieurs plateaux techniques de mise en situation
- Main courante électronique
- Moyens de communication type ERP et téléphone urbain
- Un SSI de Catégorie A et ses asservissements
- Divers matériels de démonstrations et de simulations
- Extincteurs et Robinet Incendie Armé
- Bac à feu écologique
- Supports de cours individuels de type livre et vidéo
- Support d'évaluation papier et informatique
- Ordinateur - vidéoprojecteur

Contenu pédagogique

SOCLE DE BASE.

UV1 Module Secourisme

Séquence 1 : Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

Séquence 2 : Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

UV2 Module Environnement Juridique

Séquence 1 : Connaître le Livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires

Séquence 2 : Connaître les dispositions utiles du Code pénal

Séquence 3 : Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche

UV3 Module Gestion de Conflits

Séquence 1 : Être capable d'analyser les comportements conflictuels

Séquence 2 : Être capable de résoudre un conflit

UV4 Module Stratégique

Séquence 1 : Connaître les outils de transmission et savoir transmettre des consignes

Séquence 2 : Réaliser une remontée d'informations

SPÉCIALITÉ APS.

UV2 Module Environnement Juridique

Séquence 1 : Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires

Séquence 2 : Connaître les dispositions utiles du code pénal

Séquence 3 : Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche

UV3 Module Gestion de Conflits

Séquence 1 : Être capable d'analyser les comportements conflictuels, de résoudre un conflit et de gérer une situation conflictuelle

AAA FORMATIONS

47 rue Vincent Auriol 85000 La Roche sur Yon

Tél : 02 51 40 15 20 - Mail : contact.aaaformations@gmail.com

Site Internet : <http://www.aaa-formations.fr>

UV4 Module Stratégique

Séquence 1 : Connaître les outils de transmission, savoir transmettre des consignes et réaliser une remontée d'informations

UV5 Module Prévention des Risques d'Incendie

Séquence 1 : Initiation au risque incendie

UV6 Module d'Appréhension au cours de l'exercice du métier

Séquence 1 : Application de l'article 73 du Code de Procédure Pénale, ainsi que dans le cadre des missions de l'APS

UV7 Module Sensibilisation aux Risques Terroriste

Séquence 1 : Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes

Séquence 2 : Connaître les niveaux de risque associés au terrorisme

Séquence 3 : Connaître les différents matériels des terroristes

Séquence 4 : Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes

Séquence 5 : Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes

Séquence 6 : Savoir entretenir sa culture de la sécurité

Séquence 7 : Se protéger soi-même et protéger les autres

Séquence 8 : Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention

Séquence 9 : Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger

Séquence 10 : Notions de secourisme "tactique"

Séquence 11 : Alerter les secours

UV8 Module Professionnel

Séquence 1 : Appliquer les techniques d'information et de communication, et savoir transmettre les consignes et les informations

Séquence 2 : Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS

Séquence 3 : Savoir contrôler les accès

Séquence 4 : Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité

Séquence 5 : Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes

UV9 Module Palpation de Sécurité et Inspection Visuelle des Bagages

Séquence 1 : Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages

UV10 Module Surveillance par des Moyens Électroniques de Sécurité

Séquence 1 : Systèmes de télésurveillance et de vidéoprotection

UV11 Module Gestion des Risques

Séquence 1 : Maîtriser la gestion des alarmes

Séquence 2 : Protéger le travailleur isolé

Séquence 3 : Sensibilisation au risque électrique

UV12 Module Événementiel Spécifique

Séquence 1 : Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation

Séquence 2 : Identifier les acteurs d'un événement

Séquence 3 : Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements

UV13 Module Gestion des Situations Conflictuelles Dégradées

Séquence 1 : Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes



AAA FORMATIONS

47 rue Vincent Auriol 85000 La Roche sur Yon

Tél : 02 51 40 15 20 - Mail : contact.aaaformations@gmail.com

Site Internet : <http://www.aaa-formations.fr>

UV14 Module Industriel Spécifique

Séquence 1 :

- Évaluer les risques professionnel- Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques
- Être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux.

Information sur la durée de validité

La durée de validité est de cinq années à date anniversaire, à échéance le titulaire du titre devra effectuer un Maintien des Acquis et des Compétences dans les conditions suivantes :

- Soit un MAC APS de 24h sans le module secourisme qui devra être justifié
- Soit un MAC APS de 31h avec le module secourisme inclus

POUR TOUTES INFORMATIONS SUR LE MAINTIEN DES ACQUIS ET COMPETENCES, VOIR FICHE CI-DESSOUS.